



Préavis 08/2021

Fixation des plafonds d'endettement et de risque pour cautionnement pour la législature 2021-2026

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2021 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Eric Mercanton

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 08/2021,
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- de fixer le plafond d'endettement à : CHF 22'900'000.-
- de fixer le plafond de risque pour cautionnement et autres engagements à : CHF 2'000'000.-

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2021.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Mercanton

Président



Lizbett Décombaz

Secrétaire